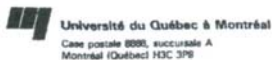


**DOCUMENTS**

## Textes

- Paramètres du musée communautaire, P. Mayrand, mars 1991.
- Recommandations du Comité de développement, août/sept. 1985, Haute-Beauce.
- L'exposition à l'heure juste du développement local. P. Mayrand, in
- The ecomuseum - an evolutive definition. G.-H. Rivière, in
- Théorie de l'écomusée communautaire. H. de Varine, in *Gazette*, AMC, 1978.



### Les paramètres du musée communautaire

Document de réflexion  
MINOM/SEMMA/GIS-SMQ  
2 et 3 mars 1991  
St Pierre Baptiste (Québec)

Peut-on formuler des paramètres d'application générale à une démarche qui prétend échapper aux normes, à se plier aux circonstances et aux contextes spécifiques, à résister à tout glissement institutionnel, à recevoir des qualificatifs qui en restreignent la liberté de manœuvre (éclaté, de développement...)?

S'il est dangereux, à mon avis, de se donner des paramètres immuables, de fixer a priori les règles de conduite du musée communautaire, de risquer de faire ainsi le jeu des normes établies, aussi minimales qu'elles puissent être (professionnalisme, reconnaissance, cohérence, efficacité...), il n'est pas moins nécessaire, peut-être, de tracer la configuration générale des spécificités du musée communautaire dans la nature de ses relations avec une communauté territoriale et du processus évolutif de la démarche muséologique qu'elle sous-tend, d'établir la distinction entre le musée communautaire et la muséologie parfois qualifiée de populaire.

#### Configuration générale des spécificités

- 1° Degré d'ancrage dans la communauté (relations, administration, participation, personnel, financement...)
- 2° Degré d'écoute de la part de la communauté (intérêt manifesté, demandes spontanées de collaboration, présence active des médias, doutes exprimés...)
- 3° Évidence des caractéristiques communautaires (telles que reflétées par le personnel et par les lieux...)
- 4° Correspondance des caractéristiques générales aux caractéristiques de la communauté (mentalité, moyenne de rémunération correspondant à la moyenne régionale, âge et sexe, modes de communication...)
- 5° Degré d'assimilation des méthodes en usage dans les groupes reconnus à vocation communautaire (pression, animation culturelle et sociale, défense, éducation populaire...)

Le processus muséologique

- 1° Point de départ dans une situation non muséologique (rassemblement, crise, identité...)
- 2° Choix de la muséologie comme mode de communication et d'animation, d'apprentissage du travail en groupe (exposition, thématique, installation, organisation d'un événement, structuration d'un événement...)
- 3° Atteinte du niveau de qualification d'un ou de plusieurs éléments du processus, perçus comme le résultat d'un cheminement collectif.
- 4° Degré d'interrogation suscité par le processus sur des enjeux qui se situent en dehors de la démarche proprement muséologique (relations de travail, système éducatif, domination technocratique, rapports hiérarchiques...)
- 5° Transfert de l'activité muséologique dans le champ individuel ou collectif d'interventions auprès de l'environnement social de la communauté.
- 6° Investissement des énergies et des apprentissages autonomes dans d'autres sphères d'activité (famille, entreprise, milieu associatif, concertation régionale et locale...)

PRÉ-MUSÉOLOGIE    MUSÉOLOGIE    PARA-MUSÉOLOGIE    POST-MUSÉOLOGIE

Muséologie communautaire et muséologie populaire, une même réalité?

Bien que ces réalités puissent s'interpénétrer dans certains cas, nous pensons qu'il y a lieu de les distinguer, la muséologie populaire se caractérisant surtout, à notre avis, par:

- 1° La différence assumée entre les classes (élites / non élites, autorité imposée / philosophie auto-gestionnaire...)
- 2° Le caractère plus affirmé des revendications de classe
- 3° Le caractère plus affirmé de la place des non-professionnels au sein du processus muséologique.
- 4° L'allégeance explicite aux méthodes d'éducation populaire autonome.
- 5° La solidarité développée avec d'autres groupes se revendiquant des milieux populaires.
- 6° Le caractère résolument contestataire (remises en question, affirmations...)

Contribution de Pierre Mayrand à la rencontre du GIS / SMQ.

Recommandations du Comité de Développement

Le comité, réuni le 14 août, à Saint-Martin, s'étant penché sur toutes les parties du mandat confié à ce comité par le Conseil d'administration, soit la proposition de décentralisation des budgets et du personnel, telle que déposée

2o Priorités concernant les équipements associés 3o Priorités concernant les nouveaux groupes 4o Politique d'accueil de personnalités et de groupes spéciaux,

a le plaisir de faire les recommandations suivantes au Comité exécutif:

1o Proposition privilégiée de décentralisation

Attendu le le mandat confié au Comité de développement par le Conseil d'administration à partir de la proposition privilégiée déposée,

Attendu l'examen préliminaire de cette proposition par le Comité de développement sous l'angle du principe, de l'opportunité et de ses implications administratives,

IL EST RECOMMANDE CE QUI SUIT AU COMITE EXECUTIF:

- a. L'acceptation générale du principe de décentralisation pour son application le plus tôt possible, dans des modalités qui restent à définir,
- b. La préparation d'une proposition détaillée comprenant les prévisions budgétaires, la procédure de mise en application, les priorités d'investissement, la description de tâches et d'objectifs des directeurs, la stratégie de développement par la décentralisation administrative des budgets et du personnel,
- c. Le respect de l'échéancier de consultation et de décision déposé,
- d. De suggérer des actions à court terme de mise en place partielle du principe.

Des mandats d'étude plus élaborée sont confiés aux personnes suivantes: Prévisions budgétaires et priorités d'investissement ( Pierre Rastoul ), Description de tâche et d'objectifs

-2

des directeurs ( Guy Baron ), Stratégie de développement par la décentralisation administrative ( Jean Guy Paquette), Procédure de mise en application ( Pierre Mayrand ). Mme Maude Céré agira à titre d'aviseuse pour l'ensemble du dossier.

NOTE

Les échanges sur les différentes questions relatives à ce point de l'ordre du jour ont permis de dégager un consensus sur la nécessité d'une volonté commune de la part des membres du comité pour tenter de pousser le projet de décentralisation le plus loin possible en terme de faisabilité au plan financier et au plan de l'engagement d'un personnel régionalisé. Il y a eu unanimité sur la nécessité d'une réforme en profondeur dans les plus brefs délais possibles.

2o Priorité d'équipements à court terme

Attendu les recommandations de l'étude " Réseau " sur l'implantation de nouveaux équipements sur le territoire de la Haute-Beauce, dans la région de Québec,

Attendu l'avancement du dossier de la Maison du Granit, dans la région de l'Estrie, l'étude de planification architecturale en cours et les recommandations passées du Comité d'implantation de la Maison du Granit,

Attendu le mandat confié au Comité de développement concernant les équipements associés,

Attendu le processus de décentralisation en cours,

IL EST RECOMMANDE CE QUI SUIT AU COMITE EXECUTIF:

- a. De privilégier, dans la mesure des décisions sur la décentralisation, la Maison des Métiers d'Art de Saint-Honoré dans les allocations budgétaires et les services techniques pour l'année 1987-1988,

De demander aux promoteurs de la Maison des Métiers d'Art de s'incorporer et d'entreprendre une levée de fonds à titre de contribution du milieu,

D'affecter des ressources techniques aux promoteurs de la Maison des Métiers d'Art afin de planifier les opérations d'implantation ( coûts, activités, demandes ).

- b. De privilégier la Maison du Granit dans les allocations budgétaires et les services techniques pour



-3

l'année 1987-1988, du fait le l'avancement de ce projet et de l'implication de ses promoteurs,

De faciliter par tous les moyens l'acquisition du terrain, sur le Morne Saint-Sébastien,

D'étudier l'opportunité d'une incorporation de la Maison du Granit

#### NOTE

Ces recommandations sont faites dans la perspective du projet de décentralisation. Elles ouvrent le débat sur les priorités qui auront à être dégagées pour rendre la décentralisation efficace.

### 3o Nouveaux groupes

Attendu les échanges de bons procédés et d'information en cours entre l'Ecomusée de la Haute-Beauce et le Comité culturel de East-Broughton,

Attendu la proximité de cet équipement avec le territoire de l'écomusée,

Attendu l'analogie de fonction entre les moulins de East-Broughton, La Guadeloupe, Sainte-Clotilde ( et Courcelles ),

IL EST RECOMMANDE CE QUI SUIT AU COMITE EXECUTIF:

- a. D'étudier la possibilité d'un statut d'organisme ou de zone associée avec l'Ecomusée de la Haute-Beauce,
- b. D'admettre un représentant du Comité de East-Broughton à titre d'observateur sur le Conseil d'administration;
- c. De favoriser une entente entre les groupes associés des trois ( ou quatre ) moulins, comprenant un programme d'activités intégrées,
- d. D'envisager des modalités pour inclure East-Broughton dans notre prochaine campagne de financement,
- e. De faire une rencontre entre le Comité de développement ou ses mandataires et le Comité culturel de East Broughton

#### NOTE

Cette recommandation introduit la notion de " zone associée " pouvant être éventuellement étendue à d'autres territoires limitrophes de la Haute-Beauce

-4

40 Accueil de personnalités et de groupes spéciaux

Attendu la tradition, dans un esprit écomuséologique, de l'accueil de personnalités dans la Haute-Beauce,

Attendu l'importance de la qualité et de la spécificité de cet accueil pour notre promotion,

Attendu les objectifs de formation et d'échange de l'accueil, au profit du plus grand nombre,

IL EST RECOMMANDE DE QUI SUIT AU COMITE EXECUTIF:

De préparer un protocole rigoureux d'accueil des personnalités et des groupes spéciaux ( Programme, cadre, activités, services, encadrement, diffusion ).

Fin des recommandations

Pierre Mayrand,  
Président du Comité de Développement.

Le 15 août 1986

PROTOCOLE D'ACCUEIL DES PERSONNALITES ET DES GROUPES SPECIAUX

Proposition relevant du Comité de Développement.  
Programme cadre préparé par Pierre Mayrand selon le mandat confié par le Comité exécutif.

Définition

Nous définirons les personnalités et les groupes spéciaux comme toute personne ou groupe de personnes ayant un intérêt spécialisé dans l'expérience de l'écomusée de la Haute-Beauce, soit qu'ils nous soient référés par d'autres organismes ( ministères, conseils de la culture, MRC etc ), soit qu'ils soient nos invités, soit qu'ils aient décidé de leur propre initiative de venir en Haute-Beauce pour échanges culturels ou professionnels, pour consultations, pour stages d'observation ou d'intégration, pour études (etc), quelque soit la durée.

La philosophie d'accueil dans les écomusées

L'écomusée ayant une personnalité collective, ce trait de caractère de l'écomusée doit apparaître dans la façon dont l'accueil est organisé. Le visiteur doit percevoir toute la visée pédagogique de l'accueil dans la programmation, dans le contenu des explications et dans la nature des activités d'information. Ainsi, le visiteur considéré comme " personnalité " ou " groupe spécial " ne devrait jamais être accaparé au profit d'une seule personne, ou bien être de passage sans qu'il n'ait été imprégné ou " initié " à une pratique écomuséologique: Bain de population, parcours significatif, session d'instruction intensive, rencontres de personnalités locales ou de simples citoyens à domicile, participation aux réunions, etc.

La tradition de l'écomusée de la Haute-Beauce

L'écomusée de la Haute-Beauce a toujours placé ce type d'accueil ( y compris l'accueil en général ) au premier plan de ses activités



et de ses préoccupations. Personnel, administrateurs, simple citoyens ou membres associés, usagers, se sont dépassés dans l'organisation et dans la réalisation de l'accueil. Cette tradition bien beauceronne a été systématisée par l'écomusée depuis ses tous débuts. Elle nous a acquis de solides amitiés, des appuis à l'extérieur, et une réputation bien fondée sur une évaluation réelle de l'écomusée et de l'écomuséologie en général. L'expertise apportée par ces invités a été d'un très grand profit pour beaucoup. Elle aura permis d'organiser des activités d'échange d'envergure: Coglais, ler Atelier, La Rouge, etc

#### L'impact de l'accueil

Un accueil bien programmé, dans lequel les cibles sont bien définies, joue le rôle révélateur et de confrontation tant pour le visiteur que pour le visité. L'impact n'apparaît pas toujours de prime abord ( bien que ce soit parfois très évident: fraternisation lors de soirées ou de repas en famille ... ) mais il est toujours réel et contribue à la consolidation des rapports entre la population elle-même, facilite la compréhension de pratiques identiques dans le monde, quelque soit le métier ou l'origine.

#### Pour une meilleure structuration de notre accueil

Les principes et les pratiques qui ont présidé aux activités d'accueil jusqu'à présent ont été

- 1o Une information préalable
- 2o Un programme personnalisé
- 3o La remise d'un dossier approprié
- 4o Une séance d'information systématique dans la salle d'animation

touristique et dans la salle communautaire 5o La présence de membres du personnel et du conseil d'administration à l'accueil préliminaire 6o L'accent mis sur le territoire et sur les processus dans l'explication 7o La visite guidée d'une portion ou de l'entièreté du territoire selon le cas 8o Repas champêtre ou dans un lieu caractéristique ( Carrière de Granit, Chez Vallée, chez un membre ) 9o Proposition d'hébergement à domicile ou à la ferme 10o Dans certains cas, séance de rétroaction, organisation d'une soirée, participation à une activité de l'écomusée ou de la Haute Beauce.

En somme, une activité bien orchestrée, une mise en disponibilité appréciable et appréciée qui aura permis d'atteindre en 1984 et 1985 le nombre parfois problématique de trois cent soixante dix visiteurs dans cette catégorie.

Lorsque nous parlons de " meilleure structuration " de notre accueil, nous faisons référence à l'adoption de mesures permanentes qui permettraient de reconnaître l'accueil comme une priorité dans nos politiques de développement et à lui attribuer des ressources mesurables, autre que le terme, trop vague, de frais de représentation et d'animation. Il faudrait tenter de distinguer les niveaux d'accueil et se doter d'un outil d'évaluation de l'accueil ( rapport du visiteur ).

#### Recommandation

- 1o De reconnaître l'accueil des personnalités et des groupes spéciaux comme une priorité dans nos politiques de développement,
- 2o D'allouer des ressources mesurables à cette catégorie d'accueil,
- 3o De reprendre les différents éléments utilisés dans le passé dans l'organisation de l'accueil dans la formulation du programme cadre,

- 
- 40 De confier au Comité exécutif le soin d'évaluer l'attention à accorder à chaque cas, de même qu'au protocole devant l'entourer.
- 50 De sensibiliser le personnel à cette dimension de l'accueil,
- 60 De publiciser la présence de personnalités et de groupes spéciaux,
- 70 D'adopter la catégorisation suivante de l'accueil: Personnalités et groupes spéciaux, stagiaires-étudiants, groupes-échanges, visiteurs de l'extérieur, visiteurs de l'intérieur, notables ( Fonctionnaires, politiciens ... )
- et d'en régir les modalités propres d'accueil.

TABLEAU COMPARATIF

	Catégorie	Activités spécifiques	Protocole et moyens spéciaux	% d'attention
GROUPE I: ACCUEIL SPECIAL	PERSONNALITE ou GROUPE SPECIAL	programme d'accueil	séances d'information et de rétroaction. Accueil à domicile	10
	NOTABLE ou ADMINISTRATEUR	Activités protocolaires planifiées	Publicité, attention particulière, négociation	10
	STAGIAIRE	Entente avec groupes émetteurs + récepteurs	Facilités de séjours et d'accès encadrement, diffusion	10
	ECHANGE	mobilisation de groupes usagers et de zones	activités communautaires et d'intégration	10
GROUPE II: ACCUEIL GENERAL	VISITEUR EXTERNE (Touriste)	accueil préliminaire	animation, documentation, information, statistiques	10
	VISITEUR INTERNE ( Région, membre )	attention particulière	prendre le temps de s'asseoir	15
	GROUPE ORGANISE ( Ecoles etc )	encadrement de l'activité	programme structuré, rétroaction, évaluation, suivi	20
	RELATIONS D'AFFAIRE	Information sommaire	café, invitation à revenir en famille	5
RECOMMANDATION No 9	De susciter l'accueil spécial du groupe I par une offre ( dépliant de promotion, publicité ) auprès des groupes et des organismes cibles concernés.			10%

40%

50%

10%

DESCRIPTION DE TACHES ET D'OBJECTIFS des membres de la DIRECTION COLLEGIALE.

PROJET DE DECENTRALISATION

COMITE DE DEVELOPPEMENT

Jeudi, le 4 septembre 86.

Les quelques réflexions qui suivent s'inspirent des " Éléments de base du projet de décentralisation ", de l'offre d'emploi pour l'ouverture en février 86 du poste de directeur de l'Ecomusée et de ma passion personnelle pour la formule de l'autogestion et de la collégialité comme mode de gestion du développement local et régional.

EXAMINONS D'ABORD LES FONCTIONS DU DIRECTEUR (TRICE) DE L'ECOMUSEE

qui est aussi directeur du Musée, du Centre Régional d'Interprétation de la Haute-Beauce et du Centre de Services de l'Ecomusée.

1e ) Le directeur de l'Ecomusée et du centre de St-Evariste est un professionnel.

2e ) A ce titre, il est responsable de la GESTION DE LA COLLECTION.

Par collection, on entend ici la Collection permanente Napoléon Bolduc et les autres acquisitions.

La gestion de la collection, c'est s'occuper du classement, de l'entretien, de la recherche, de l'animation, de l'interprétation, des prêts, des échanges, de son enrichissement, des expositions, etc...

et, comme il s'agit de la collection permanente évolutive d'un musée territoire et comme ladite collection est littéralement la propriété collective de la population de ce territoire, la gestion de la collection cela veut aussi dire

- la collection doit servir à la présentation et à l'animation touristique du territoire de l'Ecomusée
- des parties de la collection devront retourner ou séjourner sur le territoire
- on doit toujours insister sur l'appartenance collective de la collection, sur le rôle d'ethnologue du couple de collectionneurs Napoléon et Irène Bolduc, sur le mode d'acquisition par l'Ecomusée de ladite collection et sur la participation effective de la population à la manipulation et à l'utilisation des objets de la collection ( aides diverses pour classement, entretien, gestion, recherches, mémoire collective, animation, interprétation, expos,...



- 3e) - A ce titre, il offre sa compétence et son expertise technique pour assurer un haut standard de qualité de la programmation de l'Ecomusée et du Musée et Centre Régional d'Interprétation de la Haute-Beauce de St-Evariste.

Nous voulons dire par là que comme professionnel il PARTICIPE avec des gens du milieu ( travailleurs, permanents, saisonniers, usagers, créateurs, groupes et individus, gens d'ici et d'ailleurs ) à toutes les étapes de la préparation et de la réalisation des activités et des événements qui marqueront la vie de l'Ecomusée et du Centre de St-Evariste.

Comme directeur du Musée et du Centre Régional d'Interprétation de la Haute-Beauce et du Centre de Services de l'Ecomusée, il SUPERVISE la programmation du centre de St-Evariste. A cet égard, il doit s'assurer que la population participe aux activités du centre et que celles-ci répondent aux besoins et aux attentes du milieu. Il est donc le responsable de l'animation touristique, de l'accueil des visiteurs, des expositions, du centre de documentation, des ateliers, des services de formation, et des autres activités et/ou événements spéciaux qui auront lieu au centre de St-Evariste.

- 4e) Il est responsable de LA GESTION DU PERSONNEL. Il assure ainsi l'encadrement du personnel permanent et/ou occasionnel, saisonnier du Centre de St-Evariste. Il veille à la formation intensive et progressive de ce personnel et des usagers s'impliquant au centre ou ailleurs sur le territoire. Il aura également la responsabilité de préparer les directeurs de zones à leur tâche.
- 4e) Il est responsable de la GESTION générale du BUDGET de l'Ecomusée. Il assure ainsi le financement de la Corporation de l'Ecomusée ( subvention statutaire, projets subventionnés, campagne de financement-recrutement, dons, échanges, location et production, promotion et vente de matériel et de services, expertises, droit d'entrée et autres revenus de présentation d'expositions ou d'organisation d'événements, spectacles, etc... ) Il veille à une supervision mensuelle des dépenses.
- 4f) Il COORDONNE la DIRECTION COLLEGIALE. En étroite collaboration avec les directeurs de zones, il voit à la vitalité et au développement de l'Ecomusée.
- 4g) Il PARTICIPE au Conseil d'Administration, au Conseil Exécutif et aux autres comités et ce à part entière, sauf en cas particuliers comme son propre engagement, ou pour des sujets qui touchent l'autonomie desdits comités. Il aide ainsi à la préparation des grandes politiques, à la planification de la programmation et de la promotion et aux plans de développement de l'Ecomusée.
- 4h) Comme COMMUNICATEUR, il voit aux tâches de représentation et de relations publiques, il entretient les liens <sup>avec</sup> les usagers et les groupes associés de l'ensemble du territoire. Il est un des grands responsables du rayonnement de l'Ecomusée.
- 4i) Comme ECOMUSEOLOGUE, il voit à la recherche, la conception, la réalisation et l'animation des expositions et de l'interprétation selon les approches propres à la nouvelle muséologie et à l'écomuséologie. Il élabore des programmes d'éducation populaire et de formation continue.



*LES COORDONNATEURS (TRICES) DE ZONES:*

*Les coordonnateurs de zones seront des gens qui sont très connus dans leurs zones par suite d'une implication personnelle soutenue. Leur implication au sein de l'Ecomusée de la Haute-Beauce facilitera leurs tâches qui concernent avant tout l'animation des villages, la coordination des équipements et des groupes associés, le développement, le financement et le recrutement de leur secteur. Enfin, comme membres de la direction collégiale, les coordonnateurs (trices) de zone seront amenés à partager leur temps et leur talent entre leur secteur et le Centre de Services, le Musée et le Centre Régional d'Interprétation de la Haute-Beauce de St-Evariste.*

*L'ANIMATION DES VILLAGES:*

*- coordination: de la programmation de leur secteur c'est-à-dire SUSCITER, PARTICIPER et SUPERVISER des activités et des événements qui marqueront la vie de l'Ecomusée dans leur zone respective : recherches sur le patrimoine architectural et paysager, sur la mémoire collective, sur les artefacts de la civilisation rurale haut-beauceronne, étude sur l'évolution historique, économique et sociale de la région, ateliers divers sur des techniques et sur la découverte régionale: géographie, géomorphologie, ornithologie, flore, etc..., animation et circuits touristiques, accueil de visiteurs, développement d'une structure d'accueil: visites guidées, hébergement, restauration, artisans et artistes, vieux métiers et industries, mise en valeur de sites par des aménagements paysagers et culturels: exhibits, centre d'interprétation, maisons ancestrales, signalisations; organisation d'événements spéciaux (spectacles, danses, projections, conférences, causeries, corvées, journées d'exploration, fêtes), participation aux activités et événements organisés par d'autres organismes ou corporation de leur zone ( Optimistes, Fermières, Age d'or, foire agricole, expositions, jeunes ruraux, chambre de commerce, OTV, ... )*

*- incitation de la population de leur secteur à participer à la vie du Musée et Centre d'Interprétation et Centre de Services de St-Evariste.*

*- incitation de la population de leur secteur à participer à la vie de l'Ecomusée en étant présents et actifs aux activités et événements des autres secteurs de la Haute-Beauce.*

*LA COORDINATION DES EQUIPEMENTS ET DES GROUPES ASSOCIES:*

*- en fonction des priorités de développement que l'Ecomusée se donnera, les coordonnateurs de zones devront animer et superviser l'implantation de nouveaux équipements ( Maison du Granit, Maison des Métiers d'Art de St-Honoré ) et d'assurer la viabilité et la vitalité de ces nouveaux équipements par la constitution de nouveaux groupes associés qui seront responsables desdits équipements: susciter et organiser des activités, des événements et des campagnes de financement-sensibilisation afin de lancer ces projets de nouveaux équipements et de constituer des noyaux actifs pour les promouvoir, voir à la sensibilisation des élites et autorités locales, participer à l'incorporation des nouveaux groupes et des nouveaux équipements, superviser les recherches architecturales, les recherches pour les premières expositions et événements à s'y tenir, les recherches de fonds tant pour la construction que pour l'aménagement, voir à l'animation de ces nouveaux équipements par ces nouveaux groupes associés à l'Ecomusée.*

## LE DEVELOPPEMENT, LE FINANCEMENT et LE RECRUTEMENT SECTORIEL:

Les coordonnateurs (trices) de zones seront responsables des campagnes de financement-recrutement de l'Ecomusée dans leur secteur, des activités, événements et campagnes d'autofinancement pour assurer le développement d'équipements futurs et la constitution et le dynamisme de nouveaux groupes associés à l'Ecomusée.

## LA PARTICIPATION AUX ACTIVITES DU CENTRE ET MUSEE DE ST-EVARISTE:

Afin que les coordonnateurs de secteur ne perdent jamais de vue que toutes leurs actions font partie intégralement de la vie même de l'Ecomusée, ils devront partager leur temps entre leur zone spécifique et le centre musée services de St-Evariste. Ils viendront ainsi en aide au directeur de ce centre et à son équipe de travailleurs permanents, occasionnels ou saisonniers en participant personnellement et en attirant la participation de membres actifs de leur secteur à la réalisation d'expositions, à l'organisation des ateliers et à l'animation du centre, à la préparation et à l'accueil lors d'échanges ou lors de la visite de personnalités, à la planification des activités et des événements spéciaux qui marqueront annuellement la vie du Musée et de l'Ecomusée.

\*\*\*\*\*

## LA DIRECTION COLLEGIALE

Le Directeur (trice) du Centre de Services de St-Evariste et les Directeurs ou coordonnateurs de zone font partie d'une DIRECTION COLLEGIALE qui verra à la

- coordination des activités et des événements sur l'ensemble du territoire de l'Ecomusée
- planification du développement de nouveaux projets, à la répartition des budgets et des tâches communes et spécifiques à chacun
- organisation d'échanges inter-sectoriels et avec l'extérieur de la région de la Haute-Beauce.

Bien sûr, la direction collégiale comme d'ailleurs chacun des directeurs individuellement est responsable de ses actions face au Conseil d'Administration de la Corporation de l'Ecomusée. Les grandes politiques et les priorités de développement relèvent en dernier ressort du Conseil d'Administration, bien qu'il soit éminemment souhaitable que les directeurs participent très activement à leur élaboration. La direction collégiale et chaque directeur ont donc pour principales tâches de poser des gestes concrets en vue de réaliser les objectifs et les priorités votés par le Conseil d'Administration.

Advenant que des personnes responsables de groupes associés soient engagés comme directeur de zone ou comme directeur (trice) de l'Ecomusée ou du Centre-Musée de St-Evariste, il faudra faire en sorte de veiller à bien dissocier leurs intérêts particuliers au sein du groupe auquel il ou elle appartient des intérêts généraux de leur secteur et de l'Ecomusée. C'est là, il nous semble un rôle permanent du Comité du Personnel qui fait rapport au C.A. Mais, pour éviter dès le début ce dilemme, il faudrait que les directeurs de secteur voit à constituer au plus tôt un Comité de Zone où siégerait un délégué actif et impliqué de chacun des villages de ladite zone. Le Président de ce Comité, qui ne serait pas le directeur, ni de la même localité ou groupe que lui, siégerait au Comité

Dès que le projet de décentralisation aura été entériné, au mois de novembre, dans ses principales composantes ( nombre de personnes à engager, budgets à affecter aux secteurs, priorités d'investissement et de développement ) et que les modalités auront été établies ( définitions de tâches, mécanismes de concertation entre les directeurs, répartition des fonctions entre le Centre et les équipements associés, le rôle du coordonnateur administratif, la gestion locale ), deux démarches sont à prévoir:

- 1o Les modalités de recrutement et d'engagement des nouveaux directeurs (ices)
- 2o L'adaptation de la programmation et des statuts et règlements à cette nouvelle situation

#### Modalités de recrutement et d'engagement

Elles seront définies par le Comité exécutif et arrêtées par le Conseil d'administration à sa réunion du mois de février 1987. Le suivi de l'opération serait effectué par le Comité du Personnel qui pourrait s'adjoindre toute personne utile. Le recrutement se ferait à l'interne, du moins dans un premier temps ( et non par annonce publique ) afin de privilégier nos travailleurs et nos usagers les plus qualifiés. Une fois les engagements faits et les contrats signés, les nouvelles personnes engagées (e) seraient soumises à une session intensive et progressive de formation dont le programme resterait à définir. Ces personnes seraient évaluées périodiquement au même titre que le directeur actuel.

Adaptation à la nouvelle situation

- 1o Certains éléments de la programmation devront probablement être adaptés au profil du personnel et à leur disponibilité. Je pense à la réalisation des expositions et des outils de diffusion.
- 2o Les statuts et règlements devront être amendés à l'article de la " Direction " qui comprendra une définition de la " Direction collégiale " , et une définition spécifique du Directeur du Centre de Services et des Directeurs (ices) de secteurs.

Des règlements de régie interne pourront régler les modalités de fonctionnement et d'articulation hiérarchique.

- 3o Clients et subventionneurs de l'écomusée seront informés de façon très précise sur les rôles et responsabilités nouvelles découlant de la réforme
- 4o L'action des directeurs (ices ) sera valorisée dans les communiqués et dans la promotion-publicité.

Note: Advenant que des personnes responsables de groupes associés soient engagés, il faudra faire en sorte de bien dissocier leurs intérêts particuliers au sein du groupe auquel elles appartiendraient, et les intérêts généraux de leur secteur de l'écomusée. J'imagine que Guy Baron nous fournira des éléments de solution à cette question dans son rapport sur les " tâches et objectifs ".





## DOSSIER

## L'EXPOSITION À L'HEURE JUSTE DU DÉVELOPPEMENT LOCAL LE CYCLE THÉORIQUE DE TROIS ANS

### PREMIÈRE ANNÉE

- EXPO-PROVOCATION :** Déclencher un processus de communication et de mise en relation. Ex : exposition de photographies à partir d'une cueillette dans la population.
- EXPO-RENCONTRE :** Prise de conscience de la convergence des intérêts et facteurs de rassemblement. Ex : exposition sur une ou plusieurs facettes du territoire et de la communauté.
- EXPO-IDENTIFICATION :** Introduction à l'analyse collective des phénomènes et de leur différenciation. Ex : exposition sur une question très précise touchant la vie de la collectivité (scolarisation, pauvreté, organisation sociale...).
- EXPO-AFFINEMENT :** Dégager les rapports entre l'environnement et le groupe humain. Ex : exposition sur les relations entre les méthodes d'exploitation agricole (la conservation des sols, la rétention de la population et les paysages).

### DEUXIÈME ANNÉE

- EXPO-AFFIRMATION :** Émergence d'une volonté plus implicite d'intervention. Ex : exposition décentralisée sur le territoire autour un thème commun (cohésion sociale et apparition des lignes de force dans la problématique de la collectivité).
- EXPO-CHOIX :** Proposer des solutions concrètes. Compréhension globale des aspirations et des capacités de la population de s'organiser et d'agir (processus de revitalisation).

### TROISIÈME ANNÉE

- EXPO-PARTENARIAT :** Établir un mécanisme de négociation avec les partenaires dans une perspective d'action globale révélatrice des forces retrouvées par le milieu et de sa confiance dans l'avenir reposant en grande partie sur ses propres ressources. Cette étape témoigne de mutations sociales et culturelles significatives. Ex : exposition itinérante d'envergure qui dépasse les frontières de la collectivité afin d'en illustrer

partenaires. Par quels mécanismes, comment surmonter les blocages institutionnels, notamment une vision étriquée du ministère de la Culture, comment suppléer à la disparition du programme d'éducation populaire autonome du ministère de l'Éducation, comment opérer la conversion des travailleurs en développeurs... ?

La participation de l'Écomusée de la Haute-Beauce au séminaire « Culture et développement », à Molinos, Espagne, en juin dernier (une initiative du programme européen « Leader » et du centre de développement du Maestrazgo) a permis de dégager les paramètres d'un langage commun entre les approches économistes et humanistes du développement local, d'ouvrir la voie à l'élaboration de stratégies et d'évaluations communes, de mesurer les processus dans le temps et dans l'espace et d'adapter les expériences étrangères aux contextes locaux du Québec.

L'Écomusée offre donc, dans sa dimension du développement certains outils qui méritent qu'on les prenne de part et d'autre en considération comme, par exemple, ses étapes d'identification et d'affermissement d'un territoire et les interrogations qu'il suscite auprès d'une communauté territoriale.

Notre postulat, en guise de conclusion, sera donc le suivant : la démarche culturelle ne doit pas se contenter de participer à l'expérience de développement local, elle doit être considérée par les partenaires du développement local sur une base de pleine reconnaissance de sa fonction créatrice dans le projet global de croissance d'une population et de sa région d'appartenance. ■

### Un dialogue à poursuivre

Pour que l'action entreprise par l'Écomusée de la Haute-Beauce, il y a seize ans, passe d'une vision évolutive linéaire de développement à une vision globale du développement durable, il lui faudra à présent rechercher des assises plus solides dans la région, favoriser et s'appuyer sur la création de stratégies négociées entre différents

### BIBLIOGRAPHIE

- Andrea Havenschild, « À la recherche du musée de développement », *Musées*, vol. II, 1998, pp. 17-21.
- Actes du colloque international « Développement culturel dans les régions », Conseil culturel de la région de Québec, 1987, 232 p.
- Hugues de Madec, « l'Écomusée », *Gazette Association des musées canadiens*, 1978.
- Clémence Garépy, « l'Écomusée de la Haute-Beauce et le développement communautaire », Essai, Université Laval, ATDR, mai 1998.

## The ecomuseum – an evolutive definition

By *Georges Henri Rivière*



*Georges Henri Rivière  
(1897-1985).*

An ecomuseum is an instrument conceived, fashioned and operated jointly by a public authority and a local population. The public authority's involvement is through the experts, facilities and resources it provides; the local population's involvement depends on its aspirations, knowledge and individual approach.

It is a mirror in which the local population views itself to discover its own image, in which it seeks an explanation of the territory to which it is attached and of the populations that have preceded it, seen either as circumscribed in time or in terms of the continuity of generations. It is a mirror that the local population holds up to its visitors so that it may be better understood and so that its industry, customs and identity may command respect.

It is an expression of man and nature. It situates man in his natural environment. It portrays nature in its wildness, but also as adapted by traditional and industrial society in their own image.

It is an expression of time, when the explanations it offers reach back before the appearance of man, ascend the course of the prehistoric and historical times in which he lived and arrive finally at man's present. It also offers vistas of the future, while having no pretensions to decision-making, its function being rather to inform and critically analyse.

It is an interpretation of space - of special places in which to stop or stroll.

It is a laboratory, in so far as it contributes to the study of the past and present of the population concerned and of its environment and promotes the training of specialists in these fields, in co-operation with outside research bodies.

It is a conservation centre, in so far as it helps to preserve and develop the natural and cultural heritage of the population.

It is a school, in so far as it involves the population in its work of study and protection and encourages it to have a clearer grasp of its own future.

This laboratory, conservation centre and school are based on common principles. The culture in the name of which they exist is to be understood in its broadest sense, and they are concerned



invented the contents, the professional contents. I invented the word by chance in 1971, I thought that it was just a sort of chancefinding. But I must say I regret, because too many people have used that word for too many things.

So we have to keep in mind that new museology is a trend, a modern trend towards more popular participation into development, to a complete use of the particular language of the museum. As a non-museum person I must say that what interests me in the museum is the language of the object. I have always been fascinated in community development by the way it is impossible for intellectuals to talk to non-intellectuals. We cannot talk in our languages. The French I use as an intellectual is not the same French language which is used by workers. It is even less the French language which is used by immigrant workers. So it is practically impossible to work on community-development in one language between people who are so culturally different, and who do not use the words in the same sense. The object remains with three dimensions, which count the material/physical components, its cultural environment/cultural ecology, and the object remains a word, a part of a language. I think again, from the exterior, that museums are impossible to replace, if they are made as tools for development.

*Innlegg på MINOMs 3. internasjonale arbeidsseminar i Norge, september 1986*

## THÉORIE DE L'ÉCOMUSÉE COMMUNAUTAIRE

L'écomusée, dans sa variété communautaire<sup>1</sup>, c'est d'abord une communauté et un objectif: le développement de cette communauté. C'est ensuite une pédagogie globale s'appuyant sur un patrimoine et sur des acteurs, appartenant tous deux à cette même communauté. C'est enfin un modèle d'organisation coopérative en vue du développement et un processus critique d'évaluation et de correction continue.

Si donc, dans le mot lui-même, le facteur "musée" se rapporte exclusivement au langage des choses réelles, le préfixe "éco(logique)" se réfère à une notion d'écologie humaine et aux relations dynamiques que l'homme et la société établissent avec leur tradition, leur environnement et les processus de transformation de ces éléments, lorsqu'ils ont atteint un certain stade de conscience de leur responsabilité de créateurs.

### Une Communauté

La communauté qui constitue à la fois le sujet et l'objet de l'écomusée est la communauté immédiate, définie par l'existence d'un groupe social, hétérogène par sa composition mais uni par un ensemble de solidarités héritées et dérivées des nécessités actuelles. Ce groupe s'inscrit dans un cadre spatial déterminé (quartier, ville, district, village) et constitue une unité d'évolution culturelle par les relations privilégiées que ses membres exercent entre eux: relations de coopération ou d'opposition, action d'oppression et d'exploitation ou réaction de libération et d'innovation. C'est la totalité des éléments constitués de cette communauté, animés et inanimés, concrets et abstraits, temporels et spatiaux, qui vont entrer dans la composition de l'écomusée.

Mais une telle communauté, parce qu'elle vit et change, ne peut rester isolée. Elle doit donc être considérée non

### L'écomusée

*Pour un musée spécifique de l'environnement*

À tout musée ayant son siège dans un environnement rural ou urbain et dont le programme coïncide avec cet environnement, il est demandé, selon les possibilités de l'institution:

(a) De réaliser ou d'aider une étude intensive de cet environnement, de caractère interdisciplinaire, sous ses aspects de patrimoine et de développement culturels et naturels, mettant l'accent sur les transformations des systèmes de relations qui constituent l'environnement.

(b) De réaliser ou d'aider à réaliser des fonds de documents concernant cet environnement, revêtant les diverses formes décrites plus haut, créés par le musée ou empruntés à d'autres sources utiles, mais accessibles à tous.

(c) D'entreprendre, ou d'aider à entreprendre, une politique d'acquisitions de séries typologiques et d'ensembles écologiques d'objets et de spécimens, représentatifs de cet environnement.

(d) De communiquer au public les biens culturels et naturels ainsi rassemblés; directement sous la forme de présentations permanentes, temporaires et itinérantes, et de troupes complètes le cas échéant de moyens audio-visuels, de manière à évoquer cet environnement dans le temps et dans l'espace et à susciter la participation active des destinataires de ces manifestations, indirectement, sous la forme de textes écrits et verbaux, d'émissions radiodiffusées et télévisées et d'autres mass media.

(e) D'encourager la population de cet environnement à réagir à toutes ces entreprises du musée, et à concourir à l'élaboration permanente de cet environnement.

(f) De mener ces diverses actions, avec toute l'ampleur désirable dans les murs du musée, auprès de son public: hors des murs du musée, par des contacts avec les hommes vivant dans cet environnement.

Ainsi conçue, organisée, éclatée, une nouvelle forme de musée serait créée, spécifiquement et pleinement écologique, propre à recevoir le nom d'écomusée.

L'écomusée deviendrait le lieu où se rencontreraient ceux qui agissent sur l'environnement, ceux qui le subissent et ceux qui y réfléchissent.

En raison de la complexité des problèmes que ces musées sont appelés à traiter, du caractère multidisciplinaire de leurs activités, de l'absence de formation spécifique existante, les responsables des écomusées devront être choisis, en règle générale, pour leur engagement personnel dans la cause de l'environnement et pour leur compréhension des problèmes de la communication, plus que pour leurs qualifications de spécialistes de telle ou telle discipline. La nature même de leurs tâches et de leurs responsabilités leur imposera d'ailleurs un travail d'équipe.

Rugues de Varine, Gazette ANO, 1976

sera de règle. Enfin, la présentation d'un élément quelconque du patrimoine, fut-il unique, ne peut être une fin en soi, cet élément, dans le cadre d'un écomusée, ne prenant sa signification qu'en fonction du rôle qu'il peut jouer au service de la communauté.

On conçoit dès lors que, pour aller au fond des choses, on doit remettre ici en question la notion de propriété individuelle. Certes, la seule institution d'un écomusée ne supprime pas le droit de propriété que détiennent tout membre de la communauté. Le droit d'usage et de jouissance reste intact et il n'est pas question d'user de procédures telles que l'expropriation ou la confiscation sous le seule prétexte qu'un particulier détient un bien dont l'écomusée a besoin. Il n'en reste pas moins qu'il résulte des considérations qui précèdent sur le patrimoine de la communauté l'existence de fait et la reconnaissance progressive d'un droit moral de la collectivité sur chaque élément de son patrimoine. Le propriétaire, au sens traditionnel du terme, ne peut plus "abuser" de son bien, s'il peut en user librement. Cette thèse, où il ne faut pas voir une prise de position de valeur juridique, se trouve refléter une évolution récente mais désormais bien établie qui tend à reconnaître à la collectivité internationale, nationale ou locale un certain droit de regard et de jouissance sur diverses catégories de biens: richesses de l'air, des mers et du sous-sol, monuments et sites historiques et naturels d'importance majeure notamment. Ce que l'on suggère ici, c'est simplement d'étendre ce raisonnement aux éléments du patrimoine communautaire qui font partie intégrante de l'identité de la communauté.

L'acceptation d'un tel changement dans les mentalités individuelles, dont il ne faut pas se dissimuler la difficulté (et qui ne peut en aucun cas être imposé par voie de règlement) viendra progressivement de l'action même de l'écomusée, dans la mesure où celui-ci aura promu de nouvelles formes de solidarité intra-communautaires, et le nouveau partage de responsabilités et de charges qui les accompagneront.

### Une pédagogie globale

Ce patrimoine qui reproduit, en deux ou trois dimensions lorsqu'il s'agit de choses et, pour les biens non tangibles, par tous les moyens d'expression et de représentation, la communauté sous tous ses aspects, sert de matériel et de vocabulaire, dans le cadre de l'écomusée, à une pédagogie globale. Celle-ci prend en compte tous les problèmes de la communauté actuelle et toutes les questions que pose son devenir, pour les traiter de manière analytique et critique en faisant appel à la conscience et à l'initiative créatrices de la population elle-même.

Étant donné que c'est à cette population que revient la tâche de construire son propre avenir, l'écomusée prétend lui donner à la fois les éléments d'information nécessaires à l'appréhension du problème posé et la volonté efficace de dégager une solution originale par la combinaison d'éléments et de facteurs retirés du passé, du présent, du répertoire des moyens techniques disponibles et de la possibilité d'innovation.

L'écomusée, pour en arriver à cet état de conscience et d'initiative favorable au développement communautaire, doit franchir plusieurs étapes:

— la connaissance de l'identité communautaire par l'éducation du regard. Par définition, le patrimoine est intérieur à la communauté et sa perception est devenue automatique. Soit cette dernière est affaiblie

dans son acuité par l'habitude (on voit un objet, on subit une tradition devenue routine...), soit elle est orientée et parcelisée par l'imposition d'un code (l'église-maison communautaire — symbole de l'unité du village devient ainsi dans de nombreux cas un monument historique — attraction touristique). Il faut donc, par un processus répété d'explicitation et de réflexion collective, que l'inventaire et l'étude du patrimoine soient l'objet de l'activité de l'ensemble de la population;

— la découverte de la complexité de la problématique communautaire, au-delà des questions relevant exclusivement des intérêts personnels. L'avenir de tous étant conditionné par la manière dont chacun saura poser les problèmes collectifs, il est essentiel que cette problématique ne reste pas le domaine réservé de fonctionnaires délégués par l'autorité centrale ou d'élus mis en situation de notables détenteurs du savoir et du pouvoir. L'écomusée agira notamment en organisant des contacts répétés entre groupes de population (associations ou cellules naturelles de voisinage ou de catégories socio-professionnelles) sur des sujets tels que l'habitat, l'école, la consommation, les relations interculturelles dans la communauté, la santé, les loisirs, etc;

— l'ouverture aux indispensables apports extérieurs soit à titre d'éclairages complémentaires, soit comme participation technique à la recherche de solutions. Elle se fait par la multiplication des références extra-communautaires au sein des activités de l'écomusée afin d'habituer la population aux parallélismes des situations et aux convergences des problèmes. Elle se fait aussi par l'introduction d'activités thématiques reflétant des situations autres, voire radicalement différentes, toujours en vue d'éduquer le regard et le sens critique, cette fois par opposition ou prise de conscience de la différence. L'étude des problèmes urbains, par exemple, peut être éclairante pour les membres d'une micro-communauté villageoise, pour remettre en perspective à la fois les dimensions des problèmes spécifiques de leur présent et les risques inhérents à un développement trop ambitieux pour l'avenir;

— la prise en charge, d'une façon expérimentale, par la communauté elle-même ou par un de ses sous-ensembles, de quelques problèmes exemplaires par lesquels le processus complet de développement sera appliqué: repérage, étude, recherche et choix de solutions, mise en œuvre, critique et évaluation. Les projets pilotes, pour lesquels le patrimoine, les moyens d'expression, le potentiel humain seront mobilisés de façon exceptionnelle, ont pour but de tester l'état de préparation de la population, la qualité de ses réactions, la valeur des résultats obtenus.

Il n'est pas impossible qu'à l'issue de ces diverses étapes, l'écomusée devienne inutile, le degré de conscience et d'initiative de la communauté étant devenu suffisant pour permettre un développement spontané. Dans ce cas, il est probable que l'on reviendrait à la formule du musée plus traditionnel, à la fois banque de données (sous la forme surtout d'objets) et université populaire (s'exprimant toujours par le langage des objets).

Une autre hypothèse est que l'écomusée devienne l'instrument normal du développement. Il n'est alors plus